

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- EPT BOUCLE NORD DE SEINE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005799000034

POSTE COMPTABLE : COLOMBES

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	21

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 92036	EPT BOUCLE NORD DE SEINE BUDGET PRINCIPAL	BS 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	455881
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	280.83	0.00
2	Produit des impositions directes/population	242.43	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	290.43	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	74.24	0.00
5	Encours de dette/population	26.56	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	7.29%	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97.76%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25.56%	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	9.15%	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 871 615,42	3 454 513,42

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 417 102,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 871 615,42	9 871 615,42
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 084 000,62	3 625 313,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 009 790,77	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 468 478,39

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 093 791,39	5 093 791,39
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 965 406,81	14 965 406,81
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	35 902 169,31	0,00	851 615,42	851 615,42	36 753 784,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 335 420,02	0,00	0,00	0,00	9 335 420,02
014	Atténuations de produits	64 500 000,00	0,00	3 470 000,00	3 470 000,00	67 970 000,00
65	Autres charges de gestion courante	9 607 461,52	0,00	500 000,00	500 000,00	10 107 461,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		119 345 050,85	0,00	4 821 615,42	4 821 615,42	124 166 666,27
66	Charges financières	440 212,92	0,00	50 000,00	50 000,00	490 212,92
67	Charges exceptionnelles	317 200,00	0,00	800 000,00	800 000,00	1 117 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 049 023,16		1 200 000,00	1 200 000,00	2 249 023,16
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		121 151 486,93	0,00	6 871 615,42	6 871 615,42	128 023 102,35
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 379 048,46		0,00	0,00	1 379 048,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 379 048,46		3 000 000,00	3 000 000,00	4 379 048,46
TOTAL		122 530 535,39	0,00	9 871 615,42	9 871 615,42	132 402 150,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	132 402 150,81
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	578 959,13	0,00	0,00	0,00	578 959,13
73	Impôts et taxes	108 064 837,78	0,00	4 590 880,42	4 590 880,42	112 655 718,20
74	Dotations et participations	13 354 083,48	0,00	-1 136 367,00	-1 136 367,00	12 217 716,48
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00
Total des recettes de gestion courante		122 149 880,39	0,00	3 454 513,42	3 454 513,42	125 604 393,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	380 655,00	0,00	0,00	0,00	380 655,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		122 530 535,39	0,00	3 454 513,42	3 454 513,42	125 985 048,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		122 530 535,39	0,00	3 454 513,42	3 454 513,42	125 985 048,81

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 417 102,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	132 402 150,81
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 379 048,46
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 058 693,41	1 495 531,36	784 000,62	784 000,62	6 338 225,39
204	Subventions d'équipement versées	1 536 316,00	0,00	300 000,00	300 000,00	1 836 316,00
21	Immobilisations corporelles	25 491 756,14	493 669,26	1 500 000,00	1 500 000,00	27 485 425,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 590,15	0,00	0,00	20 590,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	31 086 765,55	2 009 790,77	2 584 000,62	2 584 000,62	35 680 556,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	705 568,91	0,00	0,00	0,00	705 568,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	705 568,91	0,00	500 000,00	500 000,00	1 205 568,91
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 792 334,46	2 009 790,77	3 084 000,62	3 084 000,62	36 886 125,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100,00		0,00	0,00	100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	100,00		0,00	0,00	100,00
	TOTAL	31 792 434,46	2 009 790,77	3 084 000,62	3 084 000,62	36 886 225,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

36 886 225,85

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 193 765,07	0,00	0,00	0,00	4 193 765,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 304 238,43	0,00	0,00	0,00	5 304 238,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 498 003,50	0,00	0,00	0,00	9 498 003,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	541 313,00	541 313,00	541 313,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 895 282,50	0,00	0,00	0,00	20 895 282,50
	Total des recettes financières	20 915 282,50	0,00	625 313,00	625 313,00	21 540 595,50
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	30 413 286,00	0,00	625 313,00	625 313,00	31 038 599,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 379 048,46		0,00	0,00	1 379 048,46

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	100,00		0,00	0,00	100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 379 148,46		3 000 000,00	3 000 000,00	4 379 148,46
TOTAL		31 792 434,46	0,00	3 625 313,00	3 625 313,00	35 417 747,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 468 478,39
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 886 225,85
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

4 379 048,46

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	851 615,42		851 615,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	3 470 000,00		3 470 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500 000,00		500 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	800 000,00	0,00	800 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 000 000,00	3 000 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 871 615,42	3 000 000,00	9 871 615,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**9 871 615,42**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 279 531,98	0,00	2 279 531,98
204	Subventions d'équipement versées	300 000,00	0,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 993 669,26	0,00	1 993 669,26
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	20 590,15	0,00	20 590,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	500 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 093 791,39	0,00	5 093 791,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 093 791,39**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 590 880,42		4 590 880,42
74	Dotations et participations	-1 136 367,00		-1 136 367,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 454 513,42	0,00	3 454 513,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 417 102,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 871 615,42
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	84 000,00	0,00	84 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		3 000 000,00	3 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		84 000,00	3 000 000,00	3 084 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 468 478,39
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	541 313,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 093 791,39
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	35 902 169,31	851 615,42	851 615,42
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	198 780,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	50 050,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	10 500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	47 384,70	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	9 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	132 961,42	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 317 807,06	851 615,42	851 615,42
6132	Locations immobilières	47 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	432 383,55	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	75 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	34 400,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 004 762,80	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	218 400,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 988 146,58	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	59 800,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	18 500,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	42 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	452 955,20	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	67 395,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	114 500,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	16 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	29 418,00	0,00	0,00
6237	Publications	70 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	12 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 674,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 800,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	6 900,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	57 090,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 690,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	65 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	197 020,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	19 251,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 600,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 335 420,02	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	3 871 130,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	85 254,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 451,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 515,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 925 244,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	133 705,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	685 457,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 109 322,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	20 679,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	627 729,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	577 043,01	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	144 129,01	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 892,00	0,00	0,00
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	57 870,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	64 500 000,00	3 470 000,00	3 470 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 000 000,00	2 970 000,00	2 970 000,00
7439	Revers. de la dotation d'équilibre	63 500 000,00	500 000,00	500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	9 607 461,52	500 000,00	500 000,00
6518	Autres	30 800,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	244 082,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	11 072,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	3 319 793,81	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65548	Autres contributions	5 376 113,71	500 000,00	500 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	625 600,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		119 345 050,85	4 821 615,42	4 821 615,42
66	Charges financières (b)	440 212,92	50 000,00	50 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	356 718,22	50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	83 494,70	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	317 200,00	800 000,00	800 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	800 000,00	800 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	17 200,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	1 049 023,16	1 200 000,00	1 200 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	1 049 023,16	1 200 000,00	1 200 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		121 151 486,93	6 871 615,42	6 871 615,42
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 379 048,46	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 379 048,46	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 379 048,46	3 000 000,00	3 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 379 048,46	3 000 000,00	3 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		122 530 535,39	9 871 615,42	9 871 615,42

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 871 615,42
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	83 494,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	21 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	21 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	578 959,13	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	578 959,13	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	108 064 837,78	4 590 880,42	4 590 880,42
73111	Impôts directs locaux	65 088 518,00	2 432 177,20	2 432 177,20
73221	FNGIR	2 135 023,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	40 841 296,78	2 158 703,22	2 158 703,22
74	Dotations et participations	13 354 083,48	-1 136 367,00	-1 136 367,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	4 133 697,29	-2 050 000,00	-2 050 000,00
7478	Participat° Autres organismes	402 662,19	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	1 084 343,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	7 733 381,00	913 633,00	913 633,00
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	131 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		122 149 880,39	3 454 513,42	3 454 513,42
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	380 655,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	80 655,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	300 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		122 530 535,39	3 454 513,42	3 454 513,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		122 530 535,39	3 454 513,42	3 454 513,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 417 102,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 871 615,42
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 058 693,41	784 000,62	784 000,62
202	Frais réalisat° documents urbanisme	858 600,00	300 000,00	300 000,00
2031	Frais d'études	2 902 063,41	484 000,62	484 000,62
2051	Concessions, droits similaires	298 030,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 536 316,00	300 000,00	300 000,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 370 316,00	300 000,00	300 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	166 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	25 491 756,14	1 500 000,00	1 500 000,00
2115	Terrains bâtis	22 309 223,14	1 500 000,00	1 500 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 576 133,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	340 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	993 551,48	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	200 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	52 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 848,52	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		31 086 765,55	2 584 000,62	2 584 000,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	705 568,91	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	705 568,91	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	500 000,00	500 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		705 568,91	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		31 792 334,46	3 084 000,62	3 084 000,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100,00	0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	100,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		100,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 792 434,46	3 084 000,62	3 084 000,62

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 009 790,77
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 093 791,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 193 765,07	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	150 316,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 993 449,07	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 304 238,43	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 304 238,43	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 498 003,50	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	541 313,00	541 313,00
10222	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	541 313,00	541 313,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	84 000,00	84 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	84 000,00	84 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 895 282,50	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 915 282,50	625 313,00	625 313,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		30 413 286,00	625 313,00	625 313,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 379 048,46	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 379 048,46	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 379 048,46	3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	100,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 379 148,46	3 000 000,00	3 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		31 792 434,46	3 625 313,00	3 625 313,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 468 478,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 093 791,39
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AESCHLIMANN Manuel	
AESCHLIMANN Marie-Do	
AGOUMALLAH Boumédiène	
ARNOULD Claire	
BACHA Fatiha	
BACHELAY Alexis	
BARBIER Gaël	
BEAUSSIER Julien	
BEKKOUCHE Adda	
BENEDIC Fabien	
BENTAJ Abdelaziz	
BINAKDANE M'hamed	
BOUGEARD Nicolas	
BOULORD Grégory	
BOURDIER-CHAREF Angéline	
CHAILLOUX Marine	
CHAIMOVITCH Patrick	
CHARAIX Céline	
CHARREIRE Maxime	
CHRIQUI-MENGEOT Rita	
COCHEPAIN Stéphane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DAD Hicham	
DE AZEVEDO Tania	
DE MARVAL Josette	
DELACROIX Agnès	
DELATTRE Amélie	
EL HADDAD Khaled	
FISCHER Josiane	
GASMI Samia	
GICQUEL Camille	
GUILLARD Laurent	
GUILLOT-NOEL Christophe	
HADDOUCHE Bachir	
HAMIDA Abdelkader	
HEMONET Hervé	
ISABEY Eric	
JAUFFRET Anne-Christine	
KAPLAN Isabelle	
KHOURY Armand	
LAFON Carole	
LARIK Leila	
LAUER Evelyne	
LAUGIER Véronique	
LE GAC Thierry	
LE MOAL Alice	
LE NAGARD Marie-France	
LECLERC Patrice	
LETIERCE Valérie	
MANCIPOZ André	
MANSERI Sofia	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MARE Guillaume	
MARIAUD Sylvie	
MECHRIA Ouissam	
MERCIER Luc	
MESTRES Valérie	
MOME Michel	
MOTHRON Georges	
MOUMNI Dounia	
MUZEAU Rémi	
NARBONNAIS Valentin	
NOEL Laurent	
PELAIN Pascal	
PEREZ Anne-Laure	
PERICAT Xavier	
PINARD Patrice	
PLOTEAU Jean-François	
RAHAL May	
RENAULT Sébastien	
REVILLON Yves	
RYADI Sandra	
SAVRY Gilles	
SELLAM Naïma	
SELLIER Thierry	
SITBON Frédéric	
SLIFI Nadir	
SOW Fatoumata	
TOUMI Délia	
TRICARD Perrine	
VALIER France-Lise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

WALKER Damien	
---------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.